

Censure aux USA : selon le gouvernement Biden, la liberté d'expression est « une idéologie conservatrice »



## Bataille judiciaire sur fond de campagne électorale

[Source : sentadepuydt]

Par Senta Depuydt

*À l'heure où Donald Trump et Robert F. Kennedy Jr, 2 candidats à la présidence sont encore censurés sur la plupart des chaînes mainstream et des réseaux sociaux, la censure et le contrôle de l'information revêtent plus que jamais une importance capitale. Nul besoin d'accuser les Russes dans la manipulation des élections, puisqu'il apparaît clairement que les démocrates installés à la Maison-Blanche sont à la manœuvre avec la complicité du FBI et qu'ils considèrent aujourd'hui la liberté d'expression comme « une idéologie conservatrice ».*

D'après un article publié sur Children's Health Defense le 6 juillet 2023

## Un juge républicain interdit « la campagne de censure à grande échelle » du gouvernement Biden

Moins de 24 heures après qu'un juge fédéral ait prononcé une interdiction temporaire à plusieurs fonctionnaires clés de l'administration Biden et à des agences fédérales de communiquer avec des plateformes de médias sociaux, l'administration Biden a déclaré qu'elle ferait **appel de la décision**.

La décision rendue le 4 juillet par le juge Terry Doughty du tribunal fédéral de district pour le district occidental de Louisiane, division Monroe, indique qu'il existe des « preuves substantielles » que le gouvernement a violé le premier amendement en s'engageant dans une **campagne de censure à grande échelle** qui cible les contenus critiquant les récits de la doxa sur le COVID-19.

Cette interdiction temporaire s'inscrit dans le cadre d'une **action en justice** intentée en mai 2022 par les procureurs généraux du Missouri et de la Louisiane, ainsi que par plusieurs experts médicaux et journalistes, qui affirment que les plateformes de médias sociaux ont censuré leurs points de vue, qui allaient à l'encontre du discours officiel du gouvernement.

En réponse, le ministère américain de la Justice (DOJ) a déposé mercredi une motion **d'appel**.

Selon The Hill, « l'appel du ministère de la Justice sera porté devant la Cour d'appel du 5e circuit, basée à la Nouvelle-Orléans. Elle est principalement composée de juges nommés par le parti républicain ».

The Hill cite un fonctionnaire anonyme du ministère de la Justice qui a déclaré que l'agence « s'attend à demander un sursis à la décision du tribunal de district ».

## La Maison-Blanche s'accroche aux justifications sanitaires

Répondant à une question d'un journaliste lors de la conférence de presse de mercredi à la Maison-Blanche, la secrétaire de presse de la Maison-Blanche, Karine Jean-Pierre, a déclaré : « Écoutez, nous ne sommes pas d'accord avec la décision, mais je m'en tiendrai là. »

Selon le Washington Post, Mme Jean-Pierre a déclaré que l'administration Biden avait été « cohérente » dans ses interactions avec les plateformes Big Tech, ajoutant qu'elle « continuerait à promouvoir des actions responsables pour favoriser la santé, la sûreté et la sécurité publiques face à des défis tels qu'une pandémie mortelle et des attaques étrangères contre nos élections ».

« Notre point de vue reste que les plateformes de médias sociaux ont la responsabilité essentielle de prendre des mesures ou de tenir compte des effets de leurs plateformes sur le peuple américain, mais de faire des choix indépendants quant aux informations qu'elles présentent », a ajouté Madame Jean-Pierre.

Le Washington Post a critiqué la décision de mardi, affirmant que « l'ordonnance est sur le point d'avoir un effet dissuasif sur les efforts des entreprises pour se prémunir contre la désinformation, alors qu'elles s'efforcent de déterminer quels types de partenariats sont autorisés ».

Yoel Roth, ancien responsable de la confiance et de la sécurité chez Twitter, a également critiqué la décision de mardi, déclarant au Post : « Il y a tellement de choses qui ne vont pas avec cette décision – notamment le fait qu'elle nous rendra moins sûrs à l'approche des élections de 2024. »

Roth a fait l'objet de plusieurs révélations sur les « **dossiers Twitter** », notamment des documents montrant qu'il a échangé plus de 150 courriels avec le FBI, et en particulier avec l'agent du bureau à San Francisco, Elvis Chan, entre janvier 2020 et novembre 2022, en référence aux demandes du FBI de « prendre des mesures » sur les messages hébergés sur cette plateforme.

Chan, l'un des accusés cités dans l'affaire Missouri v. Biden, a fait **une déposition sous serment** dans le cadre de cette affaire, déclarant que le FBI avait mis en place un poste de commandement avant les élections de 2020 et

2022, envoyant des messages liés aux élections sur Twitter et d'autres plateformes de médias sociaux.

Le Washington Post, ainsi que des médias tels que l'Associated Press, Reuters et la BBC, constituent la partie adverse du procès antitrust intenté par Children's Health Defense, pour leur rôle présumé dans la censure de récits non officiels sur le COVID-19 et d'autres sujets, à travers leur participation à la **Trusted News Initiative**, un « **partenariat industriel** » comme ils se décrivent eux-mêmes.

La liberté d'expression une « **idéologie politique conservatrice** »

Le procès, intenté devant le même tribunal que celui qui a rendu la décision de mardi dans l'affaire Missouri v. Biden, a également été confié à M. Doughty.

**L'analyste juridique de CNN, Elie Honig, a également critiqué l'injonction de mardi, affirmant que la liberté d'expression est « une idéologie politique conservatrice »** et que les références de la décision « remettant en question les vaccins, remettant en question les masques » sont des « points de discussion conservateurs ».

M. Honig a qualifié la décision de M. Doughty de « contraire au conservatisme judiciaire », qui cherche au contraire à « microgérer l'ensemble du pouvoir exécutif [...] et les principales entreprises de médias sociaux ».

« Il s'agit d'une opinion judiciaire très activiste », a ajouté M. Honig.

Les agences fédérales restent dans l'attente

Néanmoins, selon le Washington Post, certaines agences fédérales ont annulé des réunions prévues avec des entreprises de médias sociaux à la suite de l'injonction de mardi.

Le W. Post rapporte que des fonctionnaires du département d'État américain ont informé Facebook que les réunions mensuelles entre les deux sociétés ont été « annulées dans l'attente de nouvelles orientations », ajoutant que l'Agence pour la cybersécurité et la sécurité des infrastructures pourrait prendre la même mesure.

Toujours **selon ce journal**, « l'annulation des réunions régulières entre Meta, la société mère de Facebook – la plus grande entreprise de médias sociaux au monde – et les agences gouvernementales américaines montre l'impact immédiat de l'injonction de mardi ».